

Cartons en déchèterie : bien trier, c'est moins dépenser

Différents contrôles de qualité montrent que **les bennes de carton contiennent près de 20% d'erreur de tri**. Il s'agit principalement de déchets dissimulés dans des cartons tels que du polystyrène, des films plastique, du papier, des gravats, du bois ou encore des emballages. Ces déchets mal triés coûtent 30% de plus à la collectivité, soit un surcoût de 17 500 € en 2012.



Conseil de tri : Videz et pliez tous les cartons avant de les déposer dans la benne appropriée.

Que contiennent les bennes à encombrants?

Une étude réalisée sur les bennes à « encombrants » de l'ensemble du territoire montre que des améliorations sont possibles. **Près de 25% des apports pourraient être valorisés, s'ils étaient correctement triés.** Bois, cartons, déchets végétaux, D3E, ferraille, gravats, ordures ménagères et emballages recyclables doivent suivre leurs filières respectives. En respectant les consignes de tri délivrées par vos gardiens de déchèterie, **plus de 67 000€ d'économies peuvent être réalisées sur l'ensemble du territoire.**

Des actions qui marchent... Le tri par les Compagnons du Devoir



Les Compagnons du Devoir de Beaucaire présentent chaque semaine 10 à 15 sacs jaunes de qualité. Afin d'en savoir plus, nous avons contacté l'intendante de cette antenne qui nous fait part de son expérience.

SRE : Quand avez-vous commencé à trier les déchets ?

- Nous avons commencé dès le début du tri à Beaucaire, il y a plus de 10 ans.

SRE : Comment s'organise la gestion des déchets au sein de votre structure ?

- Je me charge d'aller chercher les sacs jaunes et de mettre à jour la carte d'accès à la déchèterie. Ensuite, la vingtaine de jeunes apprentis (*couvriers, charpentiers, ébénistes et chaudronniers*) sont responsabilisés et effectuent chacun différentes tâches ménagères (*vaisselle, poubelles*). Les emballages recyclables des parties communes et de la cuisine vont dans les sacs jaunes, le papier et le verre sont déposés dans les colonnes de tri qui sont sur le canal. Et pour les gros déchets, les apprentis vont en déchèterie comme cela va être le cas dans les jours à venir après le nettoyage du garage à vélos.

SRE : Est-ce que le tri est une contrainte pour une structure d'hébergement et d'enseignement telle que la vôtre ?

- Non, même s'il est nécessaire de rappeler fréquemment les consignes, le tri n'est pas une contrainte. Je dirais plutôt qu'il s'agit d'une habitude, d'une coutume. La vie en collectivité n'est pas un frein pour une bonne gestion des déchets, elle nécessite juste de l'organisation.

Nous souhaitons remercier les Compagnons du Devoir pour leurs gestes vertueux pour l'environnement et encourageons toutes les structures de vie à suivre cet exemple réussi.

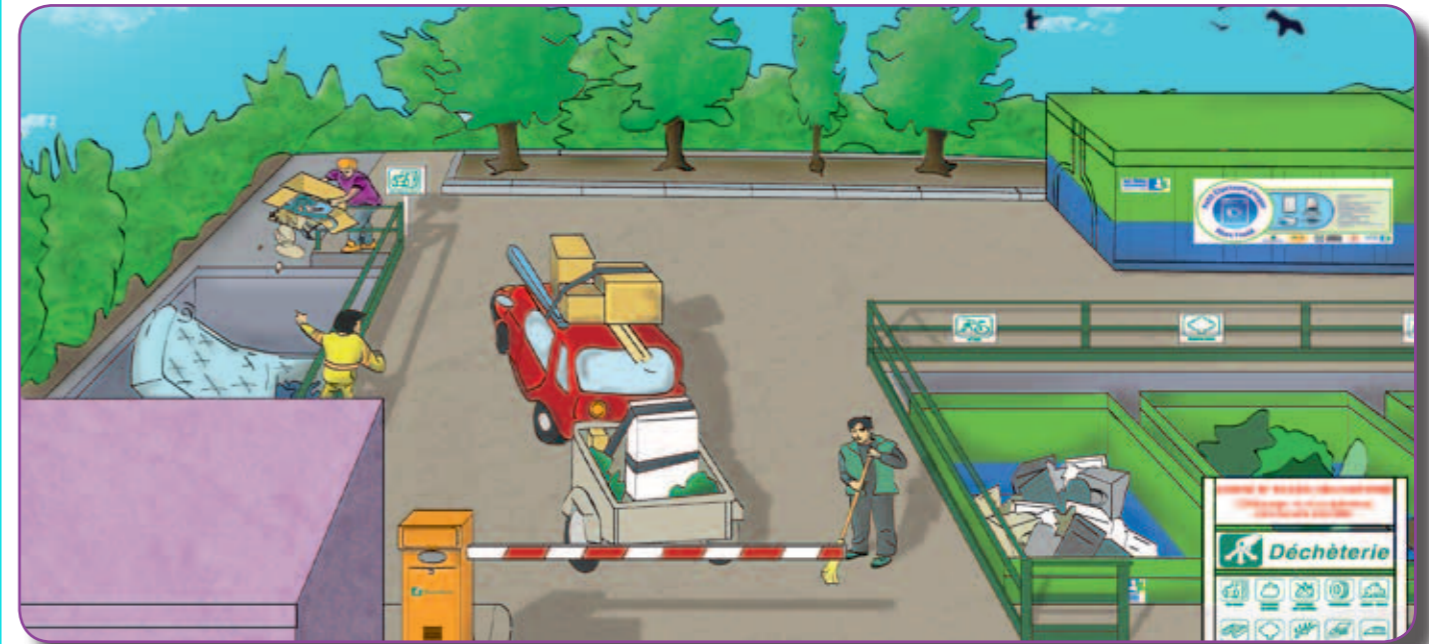
Avec le soutien de :



LA FEUILLE du tri

N° 31-Mars 2013

Bulletin d'information du Syndicat Mixte Sud Rhône Environnement



SOMMAIRE

1 Editorial

1 Coup d'œil sur votre Res.T.E.

2-3 Notre dossier : Déchèterie : le tri évolue

4 Cartons en déchèterie...

4 Que contiennent les bennes à encombrants ?

4 Des actions qui marchent...

Bientôt les beaux jours !

Le printemps pointe son nez et avec lui, place au grand nettoyage! Du jardin, au garage, sans oublier la maison.

Et c'est avec stupéfaction, pour certains, que nous découvrons que nous avons amoncelé « un tas de vieilleries » en plus de ce que Dame Nature nous a laissé pendant l'hiver.

Mais qu'en faire ?

Nous avons le choix entre :

- Le don auprès des associations caritatives : les sites internet nous donnent tous les renseignements pour le faire.

- La déchèterie, lorsque les objets sont trop abîmés, trop polluants ou qu'ils peuvent connaître une seconde vie par le recyclage. Pour vous accompagner dans cette alternative, notre dossier évoque le fonctionnement de ce lieu particulier et les objectifs qui y sont poursuivis.

Mais attention, ce n'est pas la « décharge », mais si, mais si ! Nous l'entendons encore trop souvent. Il existe des règles de bon fonctionnement et les gardiens sont à votre écoute pour vous conseiller.

Et, comme il ne faut pas oublier les autres déchets, vous trouverez à travers ces lignes quelques focus riches d'enseignements. Bonne lecture et ...bon nettoyage de printemps.

La présidente
Hélène DEYDIER

Coup d'œil sur votre Res.T.E.

Le Res.T.E. (*Résidus des Tris Effectués*) désigne les sacs noirs et les bacs bruns. Ces poubelles doivent contenir uniquement des déchets que l'on n'a pas pu trier.

Les contrôles de qualité effectués montrent que 24% des déchets de Res.T.E. ne sont toujours pas déposés dans les bonnes poubelles.

Les déchets à exclure des sacs noirs et des bacs bruns sont :

- les bouteilles, flacons et films plastique, les briques alimentaires, les emballages métalliques et ceux en carton qui vont dans les poubelles jaunes (*sacs ou colonnes*).
- les papiers qui vont dans les colonnes bleues
- les emballages en verre (*bouteilles, pots et bocaux*) qui doivent être déposés dans les colonnes vertes
- les déchets volumineux et/ou polluants (*meubles, électroménager, piles...*) *accueillis en déchèterie.*

Composition moyenne des sacs et bacs de Res.T.E.

Déchets conformes : 76%

Déchets non conformes : 24%

Sud Rhône Environnement
SYNDICAT MIXTE



Sud Rhône Environnement
3 av. de la Croix Blanche
BP 134 30302 Beaucaire Cedex
Téléphone : 04.66.59.06.51
Courriel : srenv.selectif@wanadoo.fr
www.sudrhoneenvironnement.org

Droit et informatique :

Les services de Sud Rhône Environnement disposent de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement la communication auprès des habitants. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à nos services au 3, avenue de la Croix Blanche 30300 Beaucaire.

Sud Rhône Environnement regroupe :



Déchèteries : le tri évolue

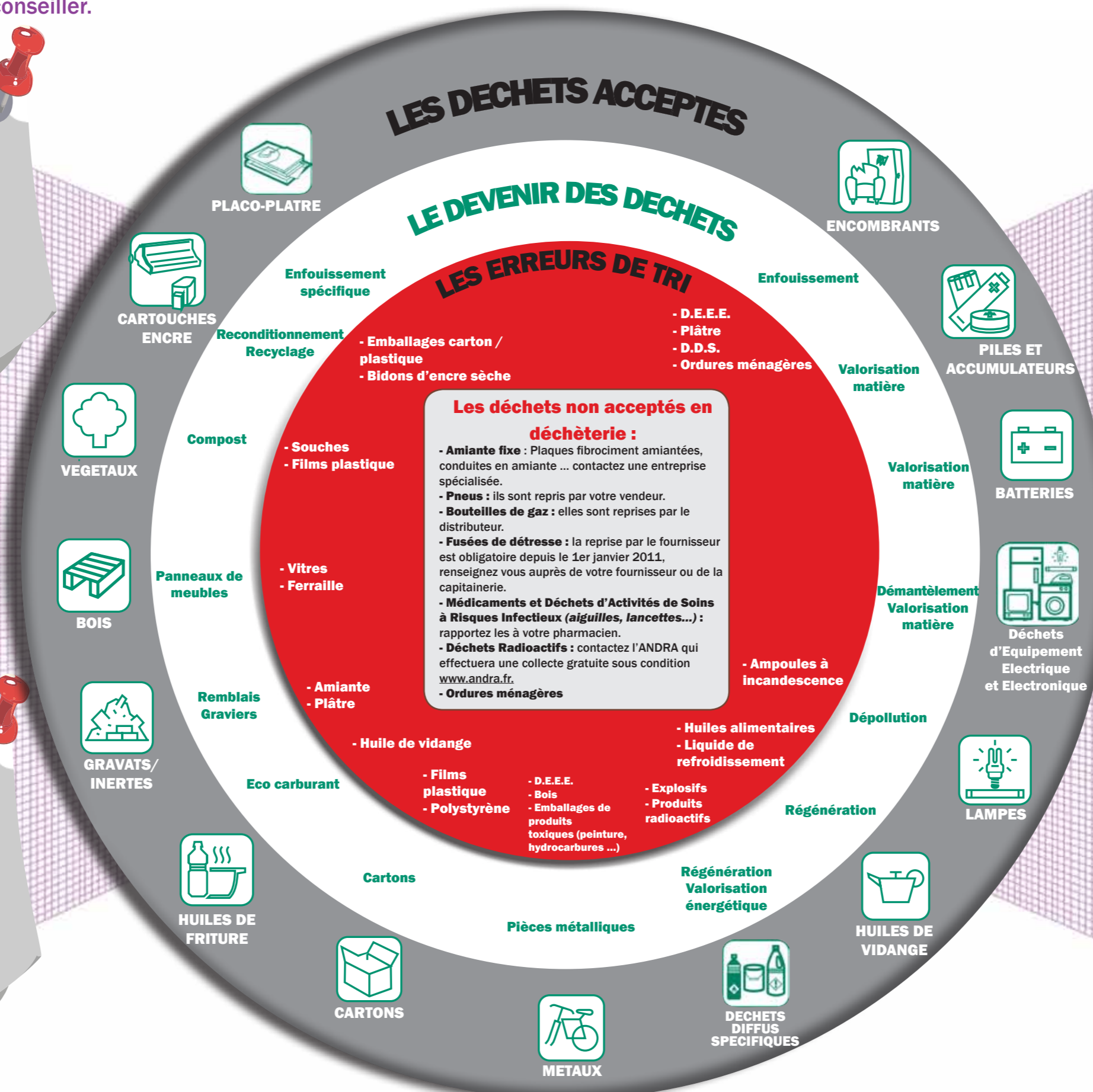
Les déchèteries proposent de nombreuses filières de tri qui ne cessent d'évoluer. Nous vous proposons un tour d'horizon présentant les différents flux. La qualité de votre geste est déterminante pour permettre le traitement optimal de vos déchets. Pour cela les déchèteries sont équipées de bennes ou de conteneurs spécifiques. En cas de doute, le gardien est là pour vous conseiller.

L'Académie et la Déchèterie

• Sud Rhône Environnement est souvent interpellé par des lecteurs remettant en cause l'orthographe choisi pour le mot « *Déchèterie* ». Comme nous nous plaisons à le dire, le choix fait par nos services correspond à celui retenu par l'Académie Française qui précise également que le terme *déchetterie* était à l'origine un nom déposé.

Les Textiles et les Chaussures

• Les colonnes à textiles (et à chaussures) sont de plus en plus répandues sur notre territoire. Elles accueillent tous les textiles propres (vêtements, nappes, rideaux, couvertures, torchons...) et les chaussures, en état ou usés.



Qu'est ce que la Responsabilité Élargie du Producteur (R.E.P.) ?

Le principe de la responsabilité élargie du producteur découle de celui du pollueur-payeur. Les metteurs sur le marché, sont responsables de la collecte et la valorisation des déchets qui sont produits. Ils adhèrent pour cela à des sociétés agréées par les pouvoirs publics auxquelles ils versent une contribution financière. A ce jour, il existe des R.E.P. pour : les emballages ménagers, les D.E.E.E (Déchets d'Équipement Électrique et Électronique), les papiers, les médicaments, les piles, les pneus, les textiles. Chacune de ces filières spécifiques permet aux collectivités de réduire la facture globale de traitement des déchets (en diminuant le volume et en réduisant les coûts) et d'améliorer la valorisation des déchets captés. Dans un proche avenir, 2 filières essentielles doivent se mettre en place. Il s'agit :

- Des meubles et de la literie,
- Des déchets diffus spécifiques (acides, peintures et autres polluants diffus).

Localisez votre déchèterie

• Afin de localiser la déchèterie la plus proche de votre domicile, Sud Rhône Environnement met à votre disposition une carte sur www.sudrhoneenvironnement.org, rendez vous dans la rubrique *nos déchets/déchèterie*.



Flashez, Découvrez :